



**ACADÉMIE  
DE TOULOUSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de Tarn-et-Garonne

# L'ÉCOLE EN TARN-ET-GARONNE



de la maternelle  
au post-bac  
**2021-2022**

POUR L'ÉCOLE  
DE LA CONFIANCE

## LE MOT DE L'INSPECTEUR D'ACADÉMIE

C'est avec grand plaisir que j'introduis une nouvelle fois la brochure de Tarn-et-Garonne à l'occasion de la rentrée scolaire 2021. Elle présente de manière synthétique les principales caractéristiques du système éducatif de notre département. Je souhaite débiter cette nouvelle année sous le signe de l'engagement, de la solidarité qui nous unit tous dans la perspective de la réussite de nos élèves. Ce travail collectif et déterminé est en effet le levier essentiel qui nous permettra de répondre aux défis renouvelés qui se présentent à nous.

L'école de notre territoire, après avoir connu une croissance démographique très favorable, s'inscrit désormais et vraisemblablement durablement dans une dynamique démographique négative. Cette évolution tendancielle s'est traduite, lors des six dernières années scolaires, par un déficit cumulé de plus de 2200 élèves dans le premier degré. Cette situation est d'autant plus sensible que la répartition démographique n'est pas homogène en Tarn-et-Garonne. Pour autant, et bien que l'on observe une arrivée de populations sur l'axe Montauban / Toulouse, force est de constater que le déficit concerne l'ensemble du territoire, y compris la ville de Montauban. Pour une meilleure équité territoriale, il sera nécessaire de tenir compte de ces éléments et d'en appeler aux solidarités au service des élèves. Notons que le second degré poursuit toujours sa progression démographique avec cependant un fléchissement sensible des effectifs en 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>, les transferts de population se traduisant essentiellement par des apports d'élèves dans les collèges et lycées.

Cette année scolaire, comme les deux précédentes, a débuté dans le cadre de la crise sanitaire. Le fléchissement constaté en ce début d'année nous incite à renforcer notre vigilance, notamment par l'intermédiaire de campagnes de vaccination et de tests organisées en partenariat étroit avec la préfecture et l'Agence Régionale de la Santé.

Sachez que tout est mis en œuvre par l'ensemble des acteurs, enseignants, directeurs d'école, chefs d'établissement, corps d'inspection, services de la direction académique et du rectorat, pour assurer la sécurité des élèves, la continuité pédagogique et en définitive la réussite de tous, je les en remercie. J'ajoute une mention toute particulière pour les élus, et les services de l'Etat sans l'investissement desquels rien n'aurait été possible.



Notre cadre d'exercice, en moyens constants pour le premier degré malgré la baisse des effectifs, m'a permis de préserver le secteur rural, d'engager l'évolution à 24 des effectifs par classes des GS, CP et CE1 qui s'achèvera lors de la prochaine rentrée scolaire, d'attribuer des moyens supplémentaires au service des élèves à besoins particuliers, de poursuivre la réforme de la formation initiale et continue des enseignants, de poursuivre la réforme du baccalauréat et de la voie professionnelle, le tout au service de la réduction des inégalités sociales et territoriales.

Par ailleurs, les performances scolaires du département, tout au long du parcours de l'élève, n'étant pas à la hauteur des attendus, l'accent sera mis pour le Tarn-et-Garonne, en appui de la politique d'évaluation et de refonte de la formation des enseignants, sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs autour de la continuité des parcours de la maternelle à l'enseignement supérieur ainsi que des processus d'orientation et de réponse aux besoins de tous les élèves. Cette démarche s'attachera à associer l'ensemble des partenaires, dont les élus, tant il est évident que cette question suppose une alliance éducative large et généralisée.

De nombreux challenges sont lancés à notre école que tous ont à cœur de relever. Nous mettrons tout en œuvre pour que ces défis deviennent une chance pour le département. Je tiens à rendre hommage aux enseignants qui œuvrent au quotidien auprès des élèves, conscient de la grandeur de leurs missions, mais aussi à l'ensemble des acteurs des établissements et de la direction académique. Tous participent à renouveler ce lien consubstantiel entre école et République et à faire en sorte que les jeunes d'aujourd'hui deviennent des adultes en capacité de relever les nombreux défis de demain.

Merci à tous

Pierre ROQUES  
Inspecteur d'Académie,  
Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale

# SOMMAIRE

## LE PREMIER DEGRÉ PUBLIC ET PRIVÉ

Organisation des circonscriptions .....	6
Nombre d'écoles publiques et privées sous contrat .....	7
Nombre d'élèves dans le public et le privé sous contrat .....	7
Enseignants exerçant dans le 1 <sup>er</sup> degré .....	7

## LE SECOND DEGRÉ PUBLIC ET PRIVÉ SOUS CONTRAT

Les établissements scolaires du 2 <sup>nd</sup> degré en Tarn-et-Garonne .....	8
Nombre d'établissements publics et privés sous contrat .....	9
Nombre d'élèves dans le public et le privé sous contrat .....	9
Enseignants exerçant dans le 2 <sup>nd</sup> degré .....	9

## ÉLÈVES À BESOINS ÉDUCATIFS PARTICULIERS (EBEP)

Carte ULIS SEGPA .....	10
Élèves Allophones et Nouvellement Arrivés (EANA) .....	11
Enfants issus de Familles Itinérantes et de Voyageurs (EFIV) .....	11
SEGPA .....	11
Élèves en situation de handicap .....	11
Élèves à Besoins Éducatifs Particuliers .....	11

## OFFRE DE FORMATION

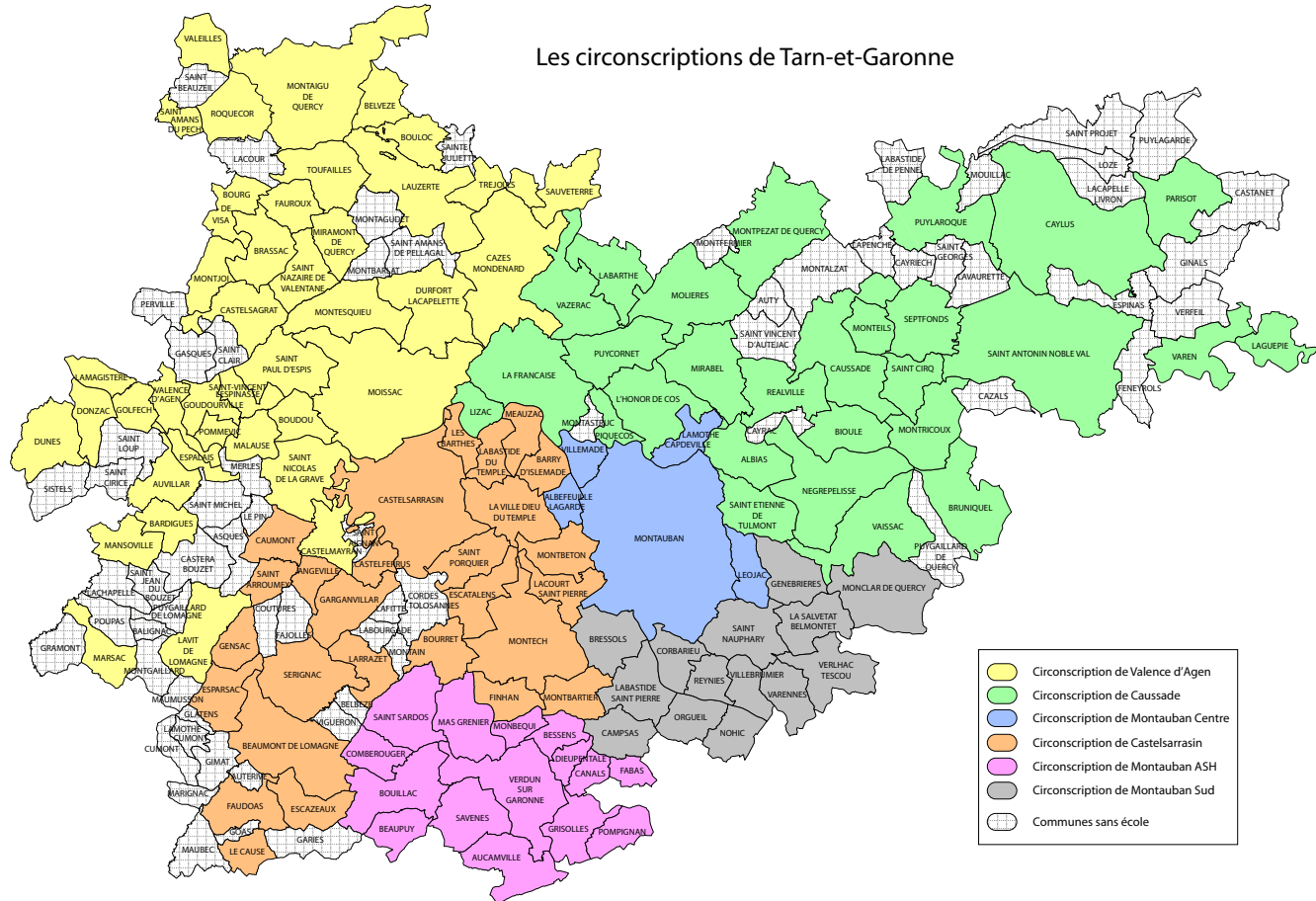
Enseignement de l'occitan dans le 1 <sup>er</sup> degré.....	12
Offre de formation en collèges .....	13
Offre de formation en lycées.....	14
Évolution de l'offre de formation dans la voie professionnelle .....	14
Offre de formation Post-Bac.....	15

## RÉSULTATS AUX EXAMENS

Certificat de Formation Générale (CFG).....	16
Diplôme National du Brevet (DNB).....	16
Baccalauréat.....	16

## PRIORITÉS ET NOUVEAUTÉS DE LA RENTRÉE 2021..... 17

## Les circonscriptions de Tarn-et-Garonne



## LE PREMIER DEGRÉ PUBLIC ET PRIVÉ

### Nombre d'écoles publiques et privées sous contrat

	Public	Dont REP	Privé	Total
Écoles maternelles	46	7	-	46
Écoles élémentaires et primaires	164	10	17	181
<b>TOTAL 1<sup>er</sup> degré</b>	210	17	17	<b>227 écoles</b>

### Nombre d'élèves dans le public et le privé sous contrat

	Public	Dont REP	Privé	Total
Écoles maternelles	7 745	897	-	7 745
Écoles élémentaires et primaires	14 527	1 611	2 706	17 233
<b>TOTAL 1<sup>er</sup> degré</b>	22 272	2 508	2 706	<b>24 978</b>

Evolution par rapport à l'année N-1

- 297  
soit - 1,31%

-87  
soit -3%

- 384  
soit - 1,51%

### Enseignants exerçant dans le 1<sup>er</sup> degré

Enseignants du 1<sup>er</sup> degré public (ETP) ..... **1 304**

Enseignants du 1<sup>er</sup> degré privé sous contrat (ETP) ..... **127**



6 circonscriptions

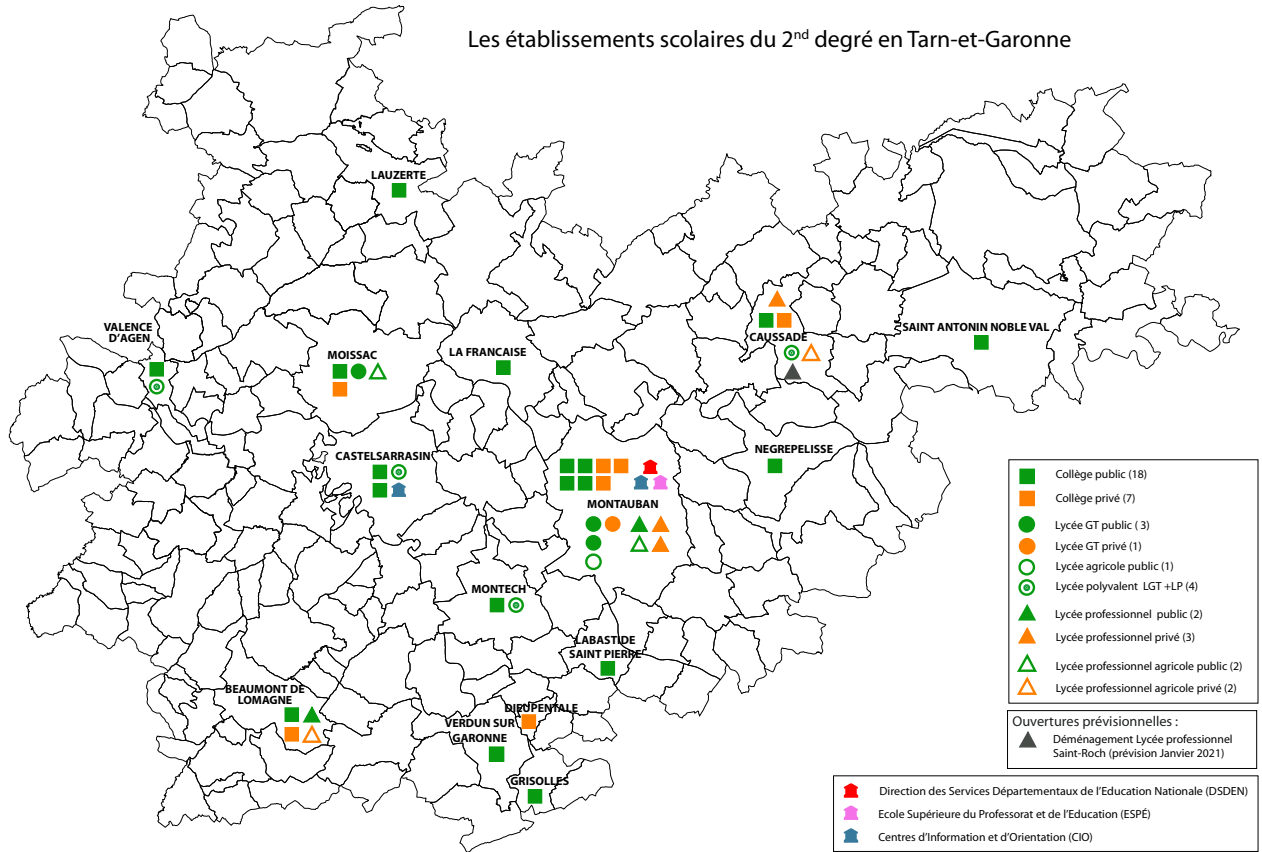


24 978 élèves



227 écoles

## Les établissements scolaires du 2<sup>nd</sup> degré en Tarn-et-Garonne





## LE SECOND DEGRÉ PUBLIC ET PRIVÉ SOUS CONTRAT

Nombre d'établissements publics et privés sous contrat

	Public	Dont REP	Privé	Total
Collèges	18	2	7	25
Lycées Généraux & Technologiques ou Lycées Polyvalents	7	-	1	8
Lycées Professionnels	2	-	3	5
<b>TOTAL 2<sup>nd</sup> degré</b>	<b>27</b>	<b>2</b>	<b>11</b>	<b>38 étab.</b>

Nombre d'élèves dans le public et le privé sous contrat

	Public	Dont REP	Privé	Total
Collèges	11 469	2 041	2 452	13 921
Lycées Généraux & Technologiques ou Lycées Polyvalents	5 743	-	827	6 570
Lycées Professionnels	2 116	-	493	2 609
<b>TOTAL 2<sup>nd</sup> degré</b>	<b>19 328</b>	<b>2 041</b>	<b>3 772</b>	<b>23 100</b>

Evolution par rapport à l'année N-1

+ 251  
soit +1,31%

+ 31  
soit +1,5 %

- 14  
soit - 0,36%

+ 237  
soit + 1,03 %



23 100 élèves



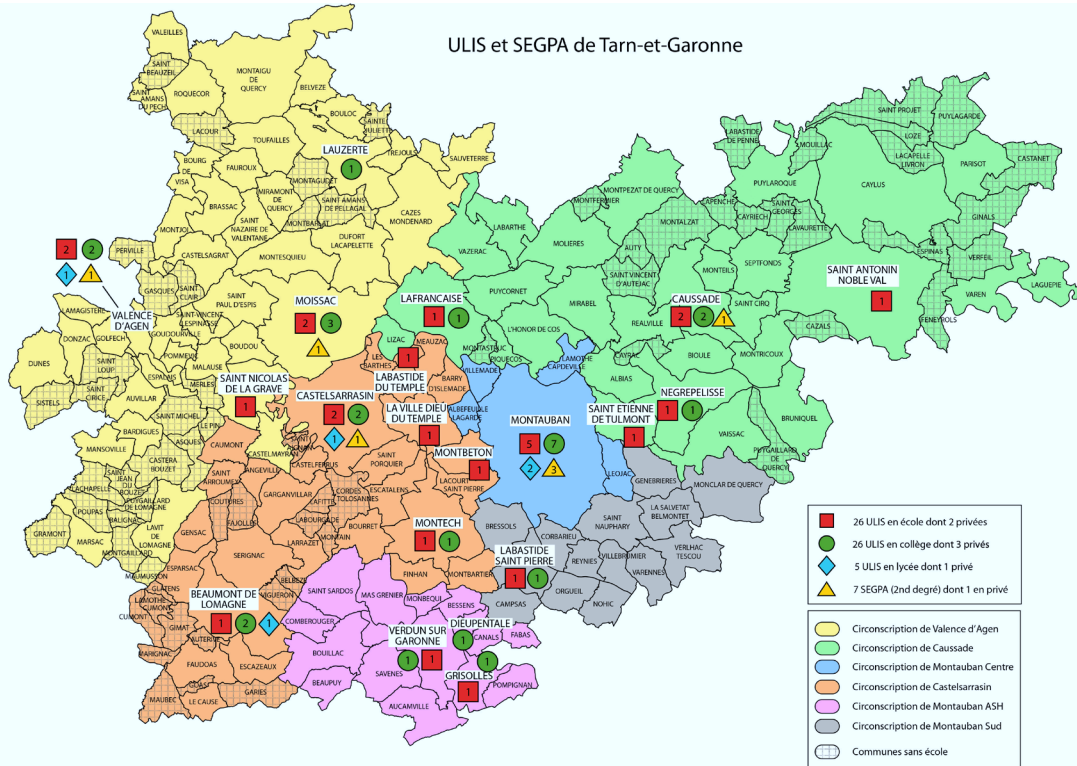
38 établissements

Enseignants exerçant dans le 2<sup>nd</sup> degré

Enseignants du 2<sup>nd</sup> degré public (ETP) ..... **1 439** ↘ -8

Enseignants du 2<sup>nd</sup> degré privé sous contrat (ETP) ..... **268** ↘ -3

## ULIS et SEGPA de Tarn-et-Garonne



Enseignants référents : **14 enseignants**

2 Professeurs des Écoles Spécialisés ASH interviennent sur des situations difficiles (mi-temps en hôpital de jour/mi-temps dans les écoles).

## ÉLÈVES À BESOINS ÉDUCATIFS PARTICULIERS (EBEP)

### Élèves Allophones et Nouvellement Arrivés (ÉANA)

		Unités Pédagogiques pour Élèves Allophones Arrivants (UPEAA)	Nombre d'élèves pris en charge sur le département
1 <sup>er</sup> degré (élem)		5	142
2 <sup>nd</sup> degré	Collège	13	180
	Lycée	2	

### Enfants issus de Familles Itinérantes et de Voyageurs (EFIV)

2 postes d'enseignants en charge de 200 élèves sur le département pour le 1<sup>er</sup> degré.

### SEGPA

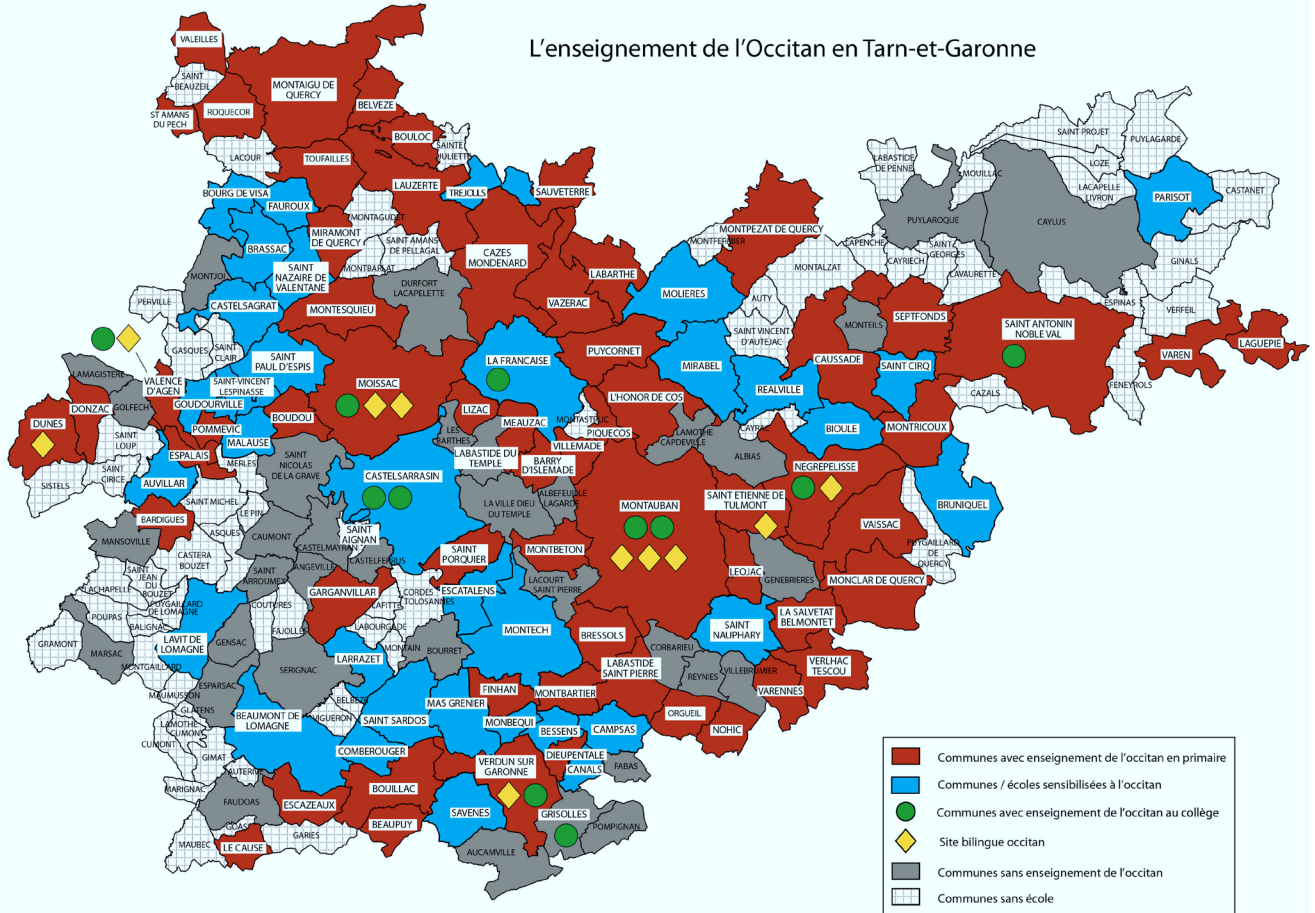
Section d'Enseignement Général et professionnel Adapté ... **7** dont 1 privé  
soit 334 élèves

### Élèves en situation de handicap

		Milieu ordinaire public	Dont ULIS	Milieu ordinaire privé	Dont ULIS	E.M.S + Santé
1 <sup>er</sup> degré		1107	273	134	19	85
2 <sup>nd</sup> degré	Collège	851	343	188	36	148
	Lycée	253	54	64	12	
<b>TOTAL</b>		<b>2211</b>	<b>670</b>	<b>386</b>	<b>67</b>	<b>331</b>

Dispositif UEMA : Dolto à Montauban 7 places et Sicre à Castelsarrasin 7 places.

## L'enseignement de l'Occitan en Tarn-et-Garonne



## Offre de formation en collèges

Collèges	LV1 en 6°	Bilangues dès la 6°					LV2 en 5°			Langues anciennes		Occitan		Classes à horaires aménagés			Sections artistiques ou sportives
	ANG	ANG / ALL	ANG / ESP	ANG / ITAL	ANG / OCC	ESP	ALL	ITAL	LATIN	GREC	INITIATION	BILINGUE	MUSIQUE	THÉÂTRE	DANSE		
<b>Théodore Despeyrous</b> - Beaumont-de-Lomagne																	
<b>Jean de Prades</b> - Castelsarrasin																	
<b>Pierre Flamens</b> - Castelsarrasin																orchestre à l'école	
<b>Pierre Darasse</b> - Caussade																basket	
<b>Jean Lacaze</b> - Grisolles																basket	
<b>Jean Jacques Rousseau</b> - Labastide Saint-Pierre																	
<b>Antonin Persbosc</b> - Lafrançaise																gymnastique sportive	
<b>Pays de Serres</b> - Lauzerte																	
<b>François Mitterrand</b> - Moissac																aïkido/judo	
<b>Manuel Azaña</b> - Montauban																volley-ball	
<b>Ingres</b> - Montauban																gymnastique sportive	
<b>Jean Jaures</b> - Montauban																	
<b>Olympe de Gouges</b> - Montauban																rugby	
<b>Vercingétorix</b> - Montech																rugby F	
<b>Jean Honoré Fragonnard</b> - Nègrepelisse																APPN VTT/escalade	
<b>Pierre Bayrou</b> - Saint-Antonin-Noble-Val																APPN VTT/escalade	
<b>Jean Rostand</b> - Valence d'Agen																roller-rugby	
<b>Simone Veil</b> - Verdun sur Garonne																	

## Offre de formation en lycées

Enseignements de Spécialité	Cité scolaire LPO J de Prades Castelsarrasin	Lycée C Nougaro Caussade Monteils	Lycée F Mitterand Moissac	Cité scolaire Lycée Bourdelle Montauban	Lycée Michelet Montauban	LPO O de Gouges Montech	LPO J Baylet Valence d'Agen
Arts : histoire des arts, théâtre, arts plastiques, arts du spectacle					Art pla CIAV Musique HIDA	HIDA	
Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques							
Humanités, littérature et philosophie							
Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	Ang + Esp	Ang	Ang	Ang - monde contemporain	Ang + Bachibac	Ang	Ang
Mathématiques							
Numérique et sciences informatiques							
Physique-chimie							
Sciences de la vie et de la Terre							
Sciences de l'ingénieur							
Sciences économiques et sociales							

## Évolution de l'offre de formation dans la voie professionnelle

Ouverture de 2 nouvelles filières en voie professionnelle :

- BacPro : « systèmes numériques » et « services numériques des organisations » au LPO Claude Nougaro.

## Offre de formation Post-Bac

Établissements	Communes	Public	Privé	BTS	Capacité d'accueil (effectifs)
Lycée Norman Foster	Beaumont de Lomagne	x		Géomètre topographe	30
Jean de Prades	Castelsarrasin	x		Ass. de gestion de PME PMI	48
				Négociation et relation client	36
				Hôtellerie et restauration	24
François Mitterrand	Moissac	x		Économie sociale familiale	36
Antoine Bourdelle	Montauban	x		Support à l'action managérial	83
				Comptabilité gestion	
				Concept. et real. systèmes automatiques	48
				Concept. des processus de real. produits	30
				Management commercial opérationnel	70
				Service et prest. Secteurs Sanit. & Sociales	48
				Systèmes numériques : option informatique et réseaux	48
option électronique et communication					
Pierre-Marie Théas		x		Commerce international	24
Skhole d'art		x		Esthétique et cosmétique	24
Jean Baylet	Valence d'Agen	x		Transports et prestations logistiques	48
Claude Nougaro	Caussade	x		Services Informatiques aux organisations	48
				<b>TOTAL</b>	<b>645</b>

## CPGE en Tarn-et-Garonne

Établissement	Commune	CPGE (Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles)	Effectifs
Antoine Bourdelle	Montauban	Classe préparatoire physique, technologie et sciences de l'ingénieur (PTSI)	<b>90</b>

## Étudiants sur le site de Montauban

Universités	Enseignements	Effectifs
Université Toulouse I Capitole	Faculté de droit	325 maximum
Université Toulouse II J.Jaures	ISCID (Institut Supérieur Couleur Image Design)	309
	INSPE ( Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation )	120
<b>TOTAL</b>		<b>744</b>

## RÉSULTATS AUX EXAMENS

### Certificat de Formation Générale (CFG)

	2019	2020	2021
Taux de réussite 82	87,74%	95,48%	NC
Académie	89,09%	93,03%	NC

### Diplôme National du Brevet (DNB)

	2019	2020	2021
Taux de réussite 82	86,3%	91,1%	<b>86,7%</b>
Académie	89,1%	89,2%	<b>90,1%</b>

### Baccalauréat

	2019	2020	2021 82	2021 Académie	2021 National
Bac général	98,4%	98,1%	96,4%	98,1%	97,6%
Bac technologique	88,1%	94,1%	94,5%	95,3%	94%
Bac professionnel	82,3%	88,4%	87,2%	89%	86,7%
Tous bacs	88%	94,6%	<b>94,6%</b>	<b>95,3%</b>	<b>93,8%</b>



## PRIORITÉS ET NOUVEAUTÉS DE LA RENTRÉE 2021

### Intégration jeunesse et sports

Dans le cadre de la réforme de l'organisation territoriale de l'État, les missions liées aux politiques de jeunesse, d'éducation populaire, de vie associative, de sport et d'engagement sont désormais rattachées au ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Ce rapprochement entre « la Jeunesse et les Sports » et l'Éducation Nationale renforce la continuité éducative entre l'école et les activités éducatives et sportives hors de l'école et du temps scolaire. Avec cette transformation, les agents qui exercent les missions de sport, de jeunesse, d'éducation populaire et de vie associative ainsi que les agents qui soutiennent ces missions ont intégré les services de la direction départementale des services de l'éducation nationale.

Ainsi dans le département de Tarn-et-Garonne ce sont deux conseillères jeunesse, trois professeurs de sport et deux secrétaires qui œuvrent avec le chef de service, à tisser des liens ou renforcer les partenariats déjà existants dans les champs de la jeunesse, des sports, de l'engagement et de la promotion de la vie associative.

L'objectif est donc bien désormais de créer les conditions d'une véritable culture commune des politiques en faveur de la jeunesse, de l'engagement et des sports et de permettre une collaboration étroite avec les collectivités et le tissu associatif départemental.

### Articulation temps scolaire, temps périscolaire, les PEDT

Éléments constitutifs de la loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 dite loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République, les projets éducatifs de territoire (PEDT) ont progressivement été déployés en Tarn-et-Garonne.

Initié et porté par la collectivité territoriale, le PEDT formalise une démarche partenariale visant à rassembler l'ensemble des acteurs éducatifs d'un territoire pour proposer à chaque enfant, dans le respect des compétences de chacun, un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école.

À la rentrée scolaire 2021, ce sont 90 communes, soit 70% des communes avec école(s) qui disposent d'un PEDT en cours de validité ou tout récemment renouvelé.

Afin de les aider dans leur réflexion ainsi que dans l'élaboration et la formalisation des PEDT, les élus peuvent compter sur l'accompagnement du Groupe d'Appui Départemental (GAD).

Depuis quelques années maintenant, les directeurs d'écoles nouvellement nommés bénéficient systématiquement, dans le cadre de leur formation statutaire, d'un temps de travail consacré à la thématique « articulation temps scolaire – temps périscolaire ».

Des stages de formation inter-catégoriels réunissant directeurs d'école, agents des collectivités territoriales, responsables de centres de loisirs, etc... ont également été mis en place.

Le 13 octobre 2021, se sont déroulées les 1<sup>ères</sup> « Assises départementales des politiques éducatives ».

A l'issue de cette manifestation, l'ensemble de la communauté éducative disposera de ressources visant à contribuer à la mise en place de PEDT de qualité sur l'ensemble du territoire.

*Textes relatifs aux PEDT :*

*-art L551-1 et R551-13 du code de l'éducation*

*- circulaire n° 2014-184 du 19-12-2014 : Instruction pour la promotion et la généralisation des PEDT sur l'ensemble du territoire.*

## Écodélégués

La lutte contre le changement climatique et en faveur de la biodiversité est un sujet majeur pour l'avenir. Elle implique une mobilisation de l'ensemble de notre société et des évolutions profondes des comportements individuels et collectifs.

Pour que les écoles et les établissements deviennent un terrain d'engagement en faveur du développement durable, de la lutte contre le changement climatique et de la transition écologique, huit mesures concrètes sont mises en application. Parmi celles-ci, les élections des éco-délégués. Ces derniers ont vocation, avec le concours et l'encadrement de leurs enseignants, à promouvoir des comportements respectueux de l'environnement et à proposer toute initiative de nature à contribuer à la protection de ce dernier.

Leur mission s'articule autour de 4 axes :

- Porter des projets à construire collectivement,
- Être ambassadeurs de l'EDD auprès des instances et des partenaires,
- Restituer les actions menées et contribuer à leur valorisation,
- Transmettre des informations et partager leurs connaissances avec leurs camarades.

Rendue obligatoire à compter de la rentrée 2020 dans les établissements du 2<sup>nd</sup> degré, l'élection des éco-délégués est aujourd'hui vivement encouragée au sein des classes de Cm1 et Cm2.

Le « Webinaire » qui a réuni au printemps dernier l'ensemble des éco-délégués de l'académie a permis de constater qu'en la matière bon nombre d'écoles de Tarn-et-Garonne s'étaient déjà saisies de ce levier.

Les écoles primaires et élémentaires sont donc encouragées à s'engager dans cette dynamique.

La mise en réseau des éco-délégués, l'ouverture d'un espace d'échange et de mutualisation ainsi que la préparation d'une action départementale ne sont que quelques-uns des chantiers programmés cette année.

*Informations complémentaires et ressources disponibles sur les sites du ministère, de l'académie de Toulouse et Eduscol.*

## Laïcité et valeurs de la République

La transmission des valeurs de la République et des grands principes comme celui de la laïcité sont une priorité pour l'École.

Le groupe départemental « EMC (Enseignement, Moral et Civique), laïcité et valeurs de la République » propose son soutien aux équipes pédagogiques au travers de diverses actions : promotion d'actions éducatives, appui pour la mise en œuvre du parcours citoyen, diffusion de ressources pédagogiques via un padlet dédié mais aussi par la prise en charge de temps de formation.

Pour cette année scolaire, une journée de formation pluri-catégorielle sur la thématique de la laïcité, en partenariat avec Canopé, est déjà programmée le mercredi 8 décembre 2021. Ce temps fort est complété par un stage de formation en lien

avec l'EMC qui se déroulera à la fin du mois de janvier 2022 ainsi que par des interventions lors des stages de directeurs. Un plan exceptionnel de formation aux valeurs de la République et à la laïcité, échelonné sur quatre ans (2021-2025), prévoit que chaque personnel de l'Éducation Nationale (enseignants, personnels de vie scolaire, personnels d'encadrement, personnels administratifs, personnels de santé, AESH...) reçoive une formation de 9 heures en matière de laïcité et de transmission des valeurs de la République. Les membres du groupe départemental seront mobilisés dans le déploiement de ce plan de formation ambitieux.

### Éducation physique et sportive

Dans la circulaire de rentrée 2021, le Ministre de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports a rappelé toute l'importance d'accroître la place de l'éducation physique et sportive à l'école.

La perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 qui se dérouleront à Paris doit servir de levier à la promotion de l'EPS dans les classes. De nombreuses écoles du département ont déjà obtenu le label « Génération 2024 » qui valorise leur engagement dans la promotion de l'éducation physique et sportive auprès des élèves.

Le groupe départemental EPS1 s'engage encore cette année dans la promotion de ce label via un accompagnement des équipes et une aide particulière à la rédaction des dossiers de candidature. Ce label est complété par le dispositif « 30 minutes d'activité physique par jour » qui fera l'objet de temps de formation dédiés afin d'en soutenir le déploiement.

Les dispositifs nationaux « Savoir rouler à vélo » ou « Savoir nager » sont toujours dans les priorités du département et font l'objet d'une attention spécifique.

L'ensemble des membres du groupe départemental reste mobilisé autour d'actions ou de partenariats forts. Il s'agit par exemple de soutenir l'opération « danse à l'école », de favoriser la participation des élèves à la journée nationale du sport scolaire ou faire la promotion de la semaine olympique via des actions locales ou départementales. Le soutien à l'USEP et le déploiement de conventions avec de nombreux comités permettent de consolider des partenariats.

### Accompagnement du contexte sanitaire

Dans le cas de fermetures de classes, les directeurs et les enseignants s'appuient sur les plans de continuité pédagogique rédigés au préalable pour organiser la continuité auprès des élèves.

Forts de leur expérience passée, les outils numériques sont anticipés et mobilisés pour permettre un accompagnement au plus près des besoins des élèves. Les outils numériques prennent également plus de place dans la formation professionnelle des enseignants, proposant un équilibre entre temps de présence, essentiel pour échanger et pour construire, et temps en distanciel.

En complément de ce soutien pédagogique, le service de santé en faveur des élèves accompagne les écoles et les établissements scolaires dans la mise en œuvre du protocole sanitaire lié à la pandémie de la Covid-19.

Il conseille les directeurs / chefs d'établissement dans la recherche des cas contact des élèves et personnels testés positifs pour la Covid-19 et travaille en lien avec l'assurance maladie.

Il organise en partenariat avec les laboratoires d'analyse médicale du département des campagnes de tests en milieu scolaire. Ces dépistages basés sur le volontariat apparaissent

comme la meilleure stratégie pour repérer et isoler précocement les élèves contagieux. Ils visent à limiter les risques de circulation virale dans la communauté scolaire et les fermetures de classes. Pour être pleinement efficaces ces tests doivent inclure au moins 50% des élèves et se répéter très régulièrement.

Enfin le service de santé en faveur des élèves peut solliciter l'avis de l'agence régionale de santé en cas de survenue de cas groupés et/ou rapprochés dans le milieu scolaire.

## École inclusive

« Il n'y a ni vie minuscule ni vie majuscule. »

Cette citation de Charles Gardou (La société inclusive, parlons-en !, 2012) exprime bien ce que doit être une école inclusive : une école pour tous, qui croit au potentiel de chacun, en prenant en compte les singularités. Dans cette idée, le système éducatif français tend à se transformer pour enlever les obstacles et permettre à tous d'être accueilli à l'école, dans les meilleures conditions.

De nombreuses actions ont déjà été menées, au niveau national, pour réussir ce défi telles que les PIAL ou les équipes mobiles.

Les PIAL (pôle inclusif d'accompagnement localisé) maillent aujourd'hui tout le département (18 publics et 4 privés).

Ils ont pour vocation d'améliorer qualitativement l'accompagnement des élèves en situation de handicap dans un projet collectif où s'articulent l'évaluation des besoins des élèves, la mise en œuvre d'une réponse pédagogique adaptée à ces besoins, la diversité de l'offre de formation, l'organisation de l'aide humaine (réactivité, flexibilité, ...), le projet des établissements.

Deux équipes mobiles EMAS, équipe mobile d'appui à la scolarisation et UMAS, unité mobile d'accompagnement et de soutien, sont constituées par des personnels médico-sociaux qui rencontrent les équipes enseignantes et les accompagnent dans l'analyse des leviers et des obstacles liés à des troubles spécifiques afin que les élèves en situation de handicap apprennent mieux.

## Objectif « 100 % EAC »

Les arts et la culture prennent part à la pluralité et à la richesse des apprentissages des enfants. Contribuant à la dimension sensible de l'éducation, ils participent à l'épanouissement des élèves, comme à la capacité à penser par soi-même et à s'exprimer dans toute sa singularité. Ils bouleversent souvent la forme scolaire et aident à repenser les pratiques dans une différenciation pédagogique pour tous.

Dans le département de Tarn-et-Garonne, la mise en place du parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) poursuit sa mise en place. Il conjugue trois piliers : pratiques, rencontres et connaissances. Le projet départemental « Aux arts citoyens » se décline cette année en échappées poétiques avec comme thématique : l'éphémère. Toujours la vie invente, comme pour montrer que rien n'est définitif et que la jeunesse a le droit à la confiance. Chaque enfant pourra goûter à la joie de s'exprimer à travers différentes formes artistiques et chaque rencontre pourra permettre des expériences esthétiques fondatrices. Le sensible, la sensation invitent aux langages et à la raison.

École et cinéma, danse à l'école, orchestres à l'école, classes à horaires aménagés, prix des jeunes lecteurs... sont aussi des dispositifs bien ancrés sur le département, favorisés par des partenariats forts avec des structures culturelles et des artistes.

L'art à l'école apparaît bien comme est une exigence d'égalité républicaine.

## Plan de formation départemental

Pour mieux accompagner l'ensemble des acteurs du système éducatif, enseignants, parents, agents des collectivités, quatre journées thématiques départementales sont construites en partenariat avec Canopé.

Ces quatre thématiques sont proposées et pensées dans le cadre du projet départemental.

- La première journée est dédiée à l'accompagnement des enfants à besoin éducatifs particuliers, il s'agit de la journée «Dys», positionnée le 6 octobre.

Lui succéderont :

- la journée du 1<sup>er</sup> décembre : « être attentif à l'école » animé par Jean-Philippe Lachaux,
- la journée du 8 décembre, autour de la thématique «Laïcité et valeurs de la République»,
- la journée du 6 avril 2022 consacrée à l'école maternelle.

L'accompagnement des directeurs fait l'objet d'un regard et d'une attention particulières. Ainsi, des journées de formation avec remplacement leurs sont réservées. Les priorités sont ensuite positionnées sur la formation autour des fondamentaux (français, mathématiques notamment) ainsi que dans la poursuite des actions mises en place autour des arts et de la culture.

## Lutte contre le harcèlement

La prévention et la lutte contre le harcèlement sont fondamentales pour permettre aux élèves d'avoir une scolarité épanouie dans le cadre de l'école.

C'est l'affaire de tous : élèves, professeurs, personnels de

l'éducation nationale, parents, partenaires. Pour faire reculer le harcèlement, les écoles et les établissements du département sont engagés dans un certain nombre d'actions.

Des «ambassadeurs» sont ainsi formés à la détection des signaux faibles et disposent d'un protocole d'action en cas de difficulté identifiée. Ce protocole inscrit les actions dans la durée, a le souci d'impliquer et de responsabiliser l'ensemble des acteurs et développe la conscience du rôle joué par le groupe.

L'engagement dans cette démarche permet de penser et d'activer tous les moyens pour assurer la prévention et se préparer au repérage à la prise en charge des situations à venir.

## SNU

Le Service National Universel est un dispositif qui s'adresse aux jeunes de 14 à 25 ans qui souhaitent s'investir dans une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale.

Il s'articule autour de 4 objectifs :

- Transmettre un socle républicain,
- Renforcer la cohésion nationale,
- Développer la culture de l'engagement,
- Accompagner l'insertion sociale et professionnelle.

Il se déroule en 3 phases :

- Le séjour de cohésion : séjour de 12 jours organisé dans un autre département et basé sur la vie en collectivité. Il favorise la mixité sociale, territoriale et culturelle.

- La Mission d'Intérêt Général : 84 heures de bénévolat dans une association, une collectivité ou auprès des services en uniforme (les différents corps des armées, l'association des cadets de la gendarmerie, le SDIS, le commissariat de police). Elle est réalisée durant l'année qui suit le séjour de cohésion.
- Un engagement volontaire (facultatif) de 3 mois minimum sur la base des dispositifs prévus pour les 16 -25 ans (Service Civique, Jeunes Pompiers Volontaires...).

Pour la 1<sup>ère</sup> édition, 68 jeunes tarn-et-garonnais ont effectué leur séjour de cohésion dans le Lot et le Gers. Le Tarn-et-Garonne a accueilli une cohorte de 111 jeunes en provenance de l'Hérault, du Tarn et des Hautes-Pyrénées.

### DRH de Proximité : généralisation d'une gestion des ressources humaines de proximité à l'échelle du territoire académique et mise en place d'une Directrice des Ressources Humaines (DRH) de proximité dans le Tarn-et-Garonne depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2021.

Un poste de Directeur des Ressources Humaines de proximité a été créé dans le Tarn-et-Garonne à la rentrée scolaire 2021 afin de compléter le réseau des DRH de proximité qui couvre désormais la totalité du territoire de l'académie de Toulouse.

La GRH de proximité est un service personnalisé d'accompagnement, de conseil et d'information à destination de tous les personnels du ministère quels que soient leur corps et leurs fonctions.

Les missions du DRH de proximité sont précisées par la circulaire n° 2019-105 du 17 juillet 2019. Elles peuvent se décliner autour des objectifs suivants :

- Garantir l'accompagnement individuel des personnels qui le souhaitent en termes d'évolution professionnelle et de valorisation des compétences par la mise en œuvre d'un projet de mobilité et de carrière, éventuellement avec un projet de formation ;
- Assurer un appui aux encadrants sous forme d'aide et de conseil dans le domaine de la gestion managériale, l'accompagnement des collectifs de travail, le développement de la qualité de vie au travail, la prévention et la résolution de conflits ;
- Offrir en complément de leur responsables hiérarchiques, un soutien aux personnels en difficultés ou victimes d'atteintes à leur image ou à leur intégrité ;
- Interagir avec l'environnement institutionnel de l'éducation nationale et les bassins d'emplois locaux pour faciliter les mobilités entre fonctions publiques et aider à la constitution de viviers de ressources contractuelles et de débouchés ;
- Assurer un lien avec les directions de gestion de personnel du rectorat et les services de ressources humaines départementaux ;
- Animer des réseaux métier (secrétariat de direction, adjoint-gestionnaire...).

Désormais inscrit dans le paysage institutionnel des ressources humaines, le DRH de proximité s'appuie sur les dispositifs d'aide, d'écoute et d'accompagnement existants (correspondant handicap, référents médiation, réseau PAS, centre de réadaptation de Toulouse...) ainsi que sur l'ensemble des acteurs RH (DPE, DPAE, DAFPEN, corps d'inspection, médecine de prévention, assistantes sociales...).

Le DRH de proximité n'est pas impliqué dans la gestion administrative (avancement, promotion...).

Dans le cadre de ses missions, le DRH de proximité s'engage à respecter la confidentialité des échanges avec les personnels qui sollicitent son appui en vue de leur évolution professionnelle ou à propos des difficultés rencontrées dans l'exercice de leurs fonctions ou à titre personnel.

La proximité se matérialisera par l'accueil de l'ensemble des personnels relevant du périmètre du ministère de l'éducation nationale dans les locaux de la DSDEN du Tarn-et-Garonne à Montauban ou lors de visites régulières au sein des établissements et circonscriptions.

### Plan « 1 jeune 1 solution »

Ce plan, élaboré pour accompagner les jeunes au sortir des confinements liés à la Covid 19 fait l'objet d'une mise en œuvre par les différents services de l'Etat.

Il place sous le même pilotage une série de mesures et de dispositifs qui sont en partie nouveaux et en partie pré-existants mais faisant l'objet d'un renforcement significatif.

C'est ainsi que de 192 élèves bénéficiaires en 2020-2021, les cordées de la réussite passeront à 500 élèves accueillis en 2021-2022. Ceci grâce à 6 nouveaux « encordements » et à la création d'un dispositif spécifique unissant 3 lycées et 6 collèges du département.

Au rang des nouvelles dispositions on notera en particulier que le lycée Bourdelle a obtenu une labellisation « Internat d'excellence » pour 80 élèves et étudiants.

Les ouvertures de capacités d'accueil en fonction des besoins se sont poursuivies cette année en BTS. Au terme de la

campagne Parcoursup, aucun bachelier du département ayant sollicité un accompagnement ne s'est retrouvé sans proposition à la rentrée.

Ce plan « un jeune, une solution » trouve aussi une nouvelle dimension au travers du travail en commun avec la Région Occitanie notamment en direction des élèves qui ont quitté précocement le système éducatif ou qui relèvent de la nouvelle obligation de formation qui s'étend jusqu'à l'âge de la majorité.

### Le Baccalauréat

Les sessions 2020 et 2021 du baccalauréat ont été considérablement aménagées pour faire face aux crises sanitaires que nous avons traversées.

Toutefois le grand oral a été mis en place pour la première fois et le contrôle continu a pu être intégré à l'épreuve.

La session 2022 est remaniée pour prolonger ces évolutions : le contrôle continu représentera 40% de la note finale. Il sera construit à partir des moyennes trimestrielles des élèves. Il n'y aura donc pas d'épreuves écrites spécifiques au cours du cycle terminal.

Le grand oral du mois de juin ainsi que l'épreuve écrite de philosophie sont maintenus.

Cette évolution s'accompagne d'une nécessaire réflexion sur l'évaluation des élèves. En effet outre son importance dans l'obtention du baccalauréat l'évaluation est déterminante dans les opérations de candidatures de Parcoursup dont les premiers résultats sont arrêtés avant même les épreuves du baccalauréat.

# LA DIRECTION DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE TARN-ET-GARONNE (DSDEN)

## Les missions principales des services de la DSDEN :

- Mise en œuvre des politiques nationales et du projet académique ;
- Pilotage pédagogique des écoles et des établissements du département ;
- Suivi de la vie de l'élève et des établissements ;
- Attribution des postes et moyens pédagogiques dans les écoles et établissements ;
- Gestion des personnels enseignants du 1<sup>er</sup> degré ;
- Attributions financières.



## Nos coordonnées

📍 12, avenue Charles de Gaulle  
82017 MONTAUBAN Cedex

☎ 05 36 25 71 82

@ ia82@ac-toulouse.fr

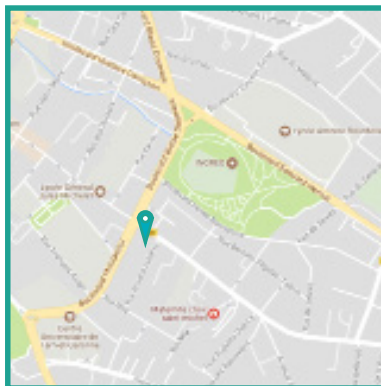
🌐 [www.ac-toulouse.fr/dsden82](http://www.ac-toulouse.fr/dsden82)

🐦 @DSDEN82

## Nos horaires d'ouverture au public

Du lundi au vendredi :

- le matin de 9h à 11h45
- l'après-midi de 14h à 17h



Réalisation : Service communication DSDEN 82 - 2021

  
**ACADÉMIE  
DE TOULOUSE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de Tarn-et-Garonne